

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 juillet 2023 à 20h00

Étaient présents : Mmes FAIVRE SONTOT Elisabeth, PETROFF Maryline, et Mrs CORBERAND Stéphane, LAROCHE Pascal, MOUREY Vincent, PINOT Olivier, BOUDINOT Stéphane, LAROCHE Mathieu, et WESTPHAL Klaus

Absent excusé :

Secrétaire de séance : M. CORBERAND Stéphane

Changement de grade de Bernard PINOT évolution de carrière : il était adjoint technique 2^{ème} classe, il passe adjoint technique 1^{ère} classe donc création de ce poste. Lecture de la délibération : mise aux voix adoptée 11/11

Remise à chaque membre du conseil la charte de l' élu local sur l'engagement déontologique. Désignation d'un référent déontologique auprès de centre de gestion pour les élus : s'il y a une saisine concernant la charte de l' élu local que je vous ai lue et remise, lors de notre élection, cela coûte 97 € si cette saisine est traitée par le référent déontologique et de 257 € si cela nécessite l'examen par un collège de référents déontologiques : si la saisine est jugée non recevable aucune facturation sera appliquée : exemple si un élu ne respecte pas les principes déontologiques le référent déontologique peut être saisi par un tiers. Lecture de la délibération : mise aux voix adoptée 11/11

Redevance d'occupation du domaine public par France Télécom : cette demande n'avait jamais été formulée seule la redevance d'occupation ENEDIS avait été faite (215 €/an) et nous percevons la somme avec effet rétroactif sur 5 ans d'environ 556 €, soit par an environ 120 €. Lecture de la délibération : mise aux voix adoptée 11/11

Extension du périmètre du SMAL syndicat de la lanterne : lecture des explications et de la délibération : Lecture de la délibération : mise aux voix adoptée 11/11

PEFC : renouvellement : certification des gestion durable des forêts / renouvelable tous les 5 ans : Lecture de la délibération : mise aux voix adoptée 11/11

Manifeste pour un élevage de ruminants durable au service des territoires vivants : lecture du manifeste soutien de l'ensemble du conseil municipal d'Ecromagny.

Questions diverses :

Relevés d'eau : tout s'est bien passé merci Olivier pour ton aide à Bernard. Il y aura un décalage pour l'élaboration du RPQS. Présentation de la fiche rendement du réseau, si ramené à l'année on aurait un rendement de 72.30 % ce qui est très bien.

Escalier école : complètement pourri suite à humidité dans la cave : trouver solution. Après échanges de vues, Vincent MOUREY indique que nous ne réglerons pas le problème d'humidité et qu'il faudrait condamner la cave. Après réflexion, nous pourrions effectivement faire faire un escalier sans contre-

marches (moins couteux) et mettre une trappe d'accès isolée en dessous ce qui réglerait le problème pour l'humidité dans la cage d'escalier

Affaire GREENFIELD : explication et lecture courrier faite pas Maître CIAUDO que nous avons adressé à l'avocat de la partie adverse à l'entête de la mairie cout 360 €.

Sollicitation de l'Ets SIGNE qui est correct au prix de l'heure (30 €) avec son matériel, qui connaît bien la commune avec un travail efficace : Bernard ne peut plus débroussailler avec son bras donc il y aura quelques interventions annuelles

Bouchages de trous : routes dégradées avions prévu 2 journées pour 6 798 € TTC : il y en aura 3 donc environ 8 200 € TTC, c'est très compliqué sans moyens...l'année prochaine on fera peut-être par zones c'est à dire on fera des portions de routes : un point sera à refaire avec TTH. Création d'une zone propre pour bacs regroupement c'est fait au Puizou par Bruno GROSJEAN : il faudra faire la même chose au moulin grillot.

Poubelle TROUX quelqu'un a pris la poubelle jaune pour la remplacer par une non conforme : le bac ne roulait plus. Luc GRANDCLAUDE l'a remplacé par un que nous avions en stock. Les bacs de regroupement seront équipés dans un deuxième temps d'une clé qui sera remise aux administrés qui les utilisent. Le puçage des autres bacs ont été réalisés...Il y aura certainement des loupés et à priori le prestataire prendra directement contact avec les administrés.

Problèmes avec ORANGE pour réparation au Moulin Grillot à la Cote Etchevenon (Natalia PFEFFER et Gérard DURAND) Ils ont saisi la presse, présentation d'un article dans le journal dont copie a été transmise à chacun...relances depuis 2 mois. Après échanges de vues et le ras le bol des démarches très fréquentes de la part du Maire, auprès d'ENEDIS et ORANGE suite à des chutes d'arbres de forêts non entretenues, il a été décidé de faire un nouveau rappel à l'ordre dans le bulletin.

Fibre : nouveau RDV le 11/07 pour point poteaux

Marquage desserte forestière à envisager je pense qu'on pourra enfin déposer un dossier à la rentrée. Pascal, Vincent, et Mathieu se rendront disponibles un jour de pluie, pour faire le marquage.

Nouvelle réglementation : Audit énergétique pour logements communaux du presbytère changement de réglementation : le cout est de 1200 €. Avant d'engager quoique ce soit. En effet, cet audit permet de chiffrer le montant des travaux à réaliser pour arriver à une classe énergétique honorable. J'espère pouvoir monter le dossier en automne.

Étang du Moulin Grillot : explication suite à un échange téléphonique avec M Jacquel bureau d'études et traducteur de M RACASZ et Madame KROHS. A l'issue de la réunion avec la DDT, les services de l'eau, Natura 2000, le parc des ballons, les administrés etc...Il semblerait que la solution proposée par M JACQUEL ne soit pas acceptée, soit les propriétaires financent des travaux à hauteur de 650 000 € pour faire la dérivation du Grillot, soit l'agence de l'eau propose de racheter l'étang Mathias pour l'assécher. C'est un sujet qui nous intéresse car je vous rappelle que l'extrémité de la digue est endommagée, elle appartient à M RAKASZ et Madame KROHS et que c'est le seul passage pour accéder aux maisons de M et Mme MARWITZ et de Mme PFEIFFER et au chalet de M SAINT-DIZIER.

Mon beau village : nous sommes flattés d'avoir été sélectionnés : erreur dans texte (copié collé pas vérifié) bulletin fait dans la précipitation information pour puçage des poubelles

Maison des 1000 étangs :

Information : le Département a sollicité les 26 communes de la CCME pour installer la maison des 1000 étangs, lieu pédagogique (un peu comme la maison de la nature), financée par le Département. J'ai expliqué qu'idéalement elle serait très bien placée aux abords de l'étang de la grande chaussée, qu'un terrain adapté avait été trouvé, mais que le conseil Municipal de la Lanterne et Les Armonts ne la

Commenté [S1]:

souhaitait pas sur leur commune. Qu'en ma qualité de Vice-Présidente au tourisme, je m'étais rendue sur place et que j'avais même suggéré qu'on la mette sur pilotis dans l'étang.

Visite du sénateur RIETMANN à la rencontre des conseillers municipaux et du Maire le MERCREDI 26 JUILLET à 16 H 00 à la Mairie : votre présence est souhaitée.

Point de l'activité à la Mairie :

Il y a beaucoup de travail : je rappelle que la nouvelle secrétaire 12 H au lieu de 16 H, qu'il y a une reprise de beaucoup de choses non abouties sur logiciel par ancienne secrétaire qui était moins qualifiée, qu'il y a eu également le changement d'ordinateur de la secrétaire, que le classement papier est repris dans son intégralité ainsi que le classement informatique. Il y a également reprise de procédures non effectuées auparavant en clair, une réorganisation complète du secrétariat qui nous prends beaucoup de temps mais nous aidera dans un deuxième temps à en gagner. Cela fait 7 mois que Marie-Christine est parmi nous, et nous n'avons pas encore réussi à trouver le temps pour faire le tour de la commune et des biens communaux.

En parallèle, nous réalisons l'archivage dans les règles de l'art, avec l'aide gracieuse d'une amie (c'est son métier).